

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement**  
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00  
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
 Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins.. 0.08  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

**Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT**  
 DU 26 JUIN 1878.

### PARASOL & Cie.

PAR  
 RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

Tandis que Juliane regardait la blanche toilette étalée dans sa cellule, la porte s'ouvrit, deux religieuses entrèrent, et le joli visage de Marie-Ange s'encadra entre leurs voiles noirs.

Chère Juliane, dit l'enfant, Mme la supérieure me permet d'assister à votre toilette. Il a fallu, pour obtenir cette grâce, promettre d'être docile et de devenir la plus savante entre mes compagnes... Vous m'aidez à tenir ma parole... Quand je pense que demain, ce soir, vous serez religieuse ! Je ne pourrai plus vous nommer Juliane ! Vous aurez un grand voile, un chapelet au côté, une croix sur le cœur... Je serai encore davantage votre sœur et votre amie, chère enfant !

— Et vous permettez que je reste ici ?

— Oui chère enfant... Les religieuses sourient à Marie-Ange qui commença son rôle de camériste près de son amie. Oui, vraiment la toilette de la fiancée était belle.

Sur une jupe de faille d'un blanc mat, Juliane avait fait attacher les précieuses dentelles de sa mère ; un voile d'Angleterre étalait son fin réseau à côté d'un écrin débordant de bijoux.

— Je vous coifferai, dit Marie-Ange. C'est facile d'ailleurs, vous avez de si beaux cheveux, Juliane...

La jeune fille sépara les flots admirables de ces nappes dorées, elle les releva sur le front en diadème, et les étoiles de saphirs dont son amie aimait jadis à parer ses nattes blondes.

— Où sont les fleurs ? demanda ensuite Marie-Ange, nous n'avons pas de couronne, Juliane, on a oublié...

— Pardon, mademoiselle, répondit une sœur converse en posant sur la table une corbeille remplie de branches d'oranger naturelles, voici le bouquet de la novice.

— Comme il est beau ! s'écria Juliane, quelle surprise...

— C'est une surprise pour tout le monde, car Mme la supérieure ne l'avait point commandé, et nous attendions des fleurs artificielles.

— Celles-ci sont plus vivantes, dit Juliane, et je devine qu'elle me sont envoyées par une main amie.

— Bientôt après Juliane revêtit sa longue robe dont la traîne couverte de dentelles contrastait si fort avec les humbles meubles de sa cellule.

On agrafa à son col trois rangs de perles qui, le lendemain, devaient orner une madone.

Marie-Ange sema sa coiffure de branches d'oranger, les couvrit à demi des plis du voile, attacha un bouquet près du cœur ému de la future novice, puis se reculant pour la mieux voir :

— Vous êtes belle ! chère Juliane, dit-elle, oui, vous-êtes belle ! — Tant mieux, répondit Mlle

des Iles-Chrétiennes avec un angélique sourire. Il faut prouver au monde, trop aisément prêt à nier ce qu'il ne comprend pas, qu'il se trouve des jeunes filles belles, jeunes et riches qui renoncent avec joie aux biens de la terre pour se donner à Dieu. Heureuse la novice qui peut imoler, non pas seulement le bonheur humain, mais l'espoir même de ce bonheur !

Les sons de la cloche devinrent plus faibles, les dames de chœur avaient déjà pris place dans leurs stalles ; Juliane et les deux religieuses qui devaient la présenter à Dieu, étaient désormais attendues.

Un grand trouble saisit Marie-Ange ; des larmes montèrent à ses yeux. Eprouvée déjà d'une façon terrible, elle se demanda quel serait son avenir. La pensée de son père, le souvenir de Cyrille traversèrent son esprit, et elle murmura :

— Que deviendrai je, Juliane, que deviendrai-je ?

— Vous êtes chrétienne, lui répondit Juliane, vous saurez souffrir sans désespérer jamais...

Les religieuses entraînèrent doucement la future novice.

La chapelle se trouvait séparée en deux parties fermées doublement à cette heure par une épaisse grille de bois noir, et par un rideau d'étamine.

L'autel rayonnait de fleurs et de cierges ; sur le sol s'étaient des tapis précieux, des nappes d'un grand prix se détachaient sur le fond sombre des broderies. Une foule recueillie, presque anxieuse, remplissait la chapelle.

Hommes, femmes, jeunes filles se pressaient contre la grille avec une sorte d'impatience, attendant que le rideau s'écartant, permit de voir le chœur des religieuses.

Toutes se trouvaient à leurs places immobiles, voilées, psalmodiant d'une voix égale, un peu aiguë, mais dont le rythme avait dans l'ensemble une extrême douceur.

Ces paroles latines parlant de Dieu sur des lèvres pures, dans une sorte de chant cadencé, remuaient l'âme.

On eût dit des ombres bienheureuses célébrant les louanges du Seigneur dans une mélodie céleste.

Tout à coup la psalmodie cessa, les accords de l'orgue lui succédèrent, deux mains rapides tirèrent le rideau noir, et les assistants, pressés dans l'étroite chapelle purent voir, non-seulement les religieuses, mais encore les élèves du pensionnat agenouillés à leurs bancs.

Un homme de haute taille, dont le front s'incrétait pour ainsi dire contre la grille, étouffa un cri de joie :

— Marie-Ange ! murmura-t-il, ma fille !

A côté de cet homme, Pampy, en tenue magnifique, ruisselant de bijoux, protégeait contre la foule Gobain, Mimi, Claude et Claudine.

Parasol et sa femme regardaient, les yeux humides, jusqu'au fond du chœur dont les larges portes venaient de s'ouvrir.

Juliane des Iles-Chrétiennes s'avancait entre les deux doyennes de la communauté et rien n'était plus imposant que de voir cette jeunesse épanouie sous un souffle de beauté, entre les deux femmes à la taille affaissée sous le poids des années, et dont le front couvert de rides se voyait à peine sous un voile de deuil.

Marchant lentement, gravement, en tenant levé son beau visage, et en baissant les longues paupières, Juliane s'avancait tout près de la grille et s'agenouilla sur un prie-Dieu de velours.

L'office allait commencer.

Depuis que la foule encombra la chapelle, les assistants se demandaient à voix basse quel prédicateur parlerait à la novice afin de se réjouir en son nom du sacrifice qu'elle allait accomplir.

D'ordinaire, plus la condition de la postulante est élevée, plus on attache de prix à obtenir qu'un brillant orateur prenne la parole. Tout doit concourir à la pompe de cette journée, l'éclat de la chapelle, la musique, et cette éloquence de la chaire qui restera la première des éloquences en raison même de la grandeur des sujets dont elle s'inspire.

Juliane elle-même avait adressé une question à ce sujet, mais ce jour-là les religieuses l'ignoraient autant qu'elle-même, et plus tard, lorsque la supérieure en parla à l'aumônier, celui-ci répondit avec un sourire discret :

— Ne m'interrogez pas, il s'agit d'une surprise.

Le secret fut gardé soigneusement et, au moment même où la messe commença, on ne savait pas encore le nom du prédicateur qui devait recevoir les vœux de Mlle des Iles-Chrétiennes.

Quand le prêtre interrompit le saint sacrifice après l'évangile, ôta sa chasuble et s'assit près de l'autel, la porte de la sacristie fut lentement poussée, et un moine, s'avancant rapidement, fléchit le genou devant le tabernacle, et monta dans la chaire disposée près de la grille du chœur.

C'était un homme de vingt-ans environ, grand et beau. Ses cheveux, d'un noir bleuâtre dessinaient une étroite couronne autour de son front d'une blancheur d'ivoire ; son fin profil d'une pureté antique se découpait comme un camée.

Il portait la robe brune des fils de saint François, et un crucifix, se trouvait passé entre sa robe de bure et la corde à gros nœuds qui lui servait de ceinture.

Son apparition produisit un effet spontané, électrique. La plupart des personnes qui l'examinaient curieusement, ignoraient son nom, mais un petit nombre d'assistants se souvenait d'avoir vu dans les journaux religieux le dessin de cette tête à la fois énergique et douce.

Le prédicateur demeura un moment immobile, les deux mains croisées sur son sein, la tête penchée, les yeux fermés. Se recueillant en lui-même, il rassemblait ses forces, enfin il se signa, posa ses doigts sur la rampe de velours de la chaire et dit d'une voix lente et douce :

— Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.

Le son de cette voix réveilla un souvenir dans l'esprit de la novice, elle regarda le prédicateur et un nom s'échappa de ses lèvres :

— Ephraïm !

C'était lui en effet ; pour la première fois il s'arrachait à la retraite, et poussé par un irrésistible élan de reconnaissance, il venait dire à celle qui la première lui avait montré le crucifix : — Vous avez choisi la meilleur part, elle ne vous sera point enlevée.

(A Continuer.)

### ECONOMISEZ !

En achetant vos  
**MARCHANDISES**  
 AU  
**MAGASIN POPULAIRE**  
 Chez  
**F. X. LEPAGE**  
 No. 53, Rue de la Couronne.

ATTENTION !  
**F. X. LEPAGE**  
 MARCHAND

A l'honneur de prévenir le public en général que son assortiment de

**MARCHANDISES SÈCHES**  
 est des plus complets. On trouvera à son établissement des

**TWEEDS ANGLAIS,**  
**ECOSSAIS et CANADIENS**

à des prix qui ne laissent rien à désirer soit pour les prix et qualité.

**PAS DE COMPÉTITION.**  
 Les départements bien fournis de

*Cotons, Indiennes et Shirting*  
 tous sans pareil, tout est bon et bon marché.

— AUSSI —  
 Etoffes à Robes, Drap Foir, Casimir et une foule d'articles trop considérables pour les énumérer.

Tous les départements sont complets et à des prix qui dispenseront l'acheteur d'aller ailleurs.

**VENÉZ VOIR CHEZ**  
**F. X. LEPAGE,**  
 Rue de la Couronne, St. Roch.  
 Québec, 6 juin 1878.

**BANQUE UNION DU BAS-CANADA.**

**DIVIDENDE No. 25.**

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de DEUX POUR CENT sur le Capital payé de cette Institution, a été de ce jour déclaré pour l'année semi-annuelle courante, payable à son bureau principal et aux succursales le et après LUNDI, le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés du 14 au 23 de Juin inclusivement.  
 L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires sera tenue à la Maison de Banque, en cette Cité, LUNDI, le HUITIEME jour de JUILLET 1878, à MIDI.

Par ordre du Bureau,  
 P. MAC EWEN,  
 Caissier.

Québec, 31 mai 1878—jd

**FEU ! FEU ! FEU !**

L'argent est comme le Feu, un Bon Serviteur, mais un Maître Terrible, et quelle que soit la facilité d'en gagner, le difficile est de le conserver.

Maintenant si vous voulez économiser, essayez la

**Teinturerie à Vapeur Américaine**

au lieu des marchandises nouvelles, telles que Robes, Habits, Pantalons, Vestes, Rideaux de Damas, Tapis de Tables, Gants de Kid, Cravates de valeur, Rubans, etc., envoyez les vieilles et faites les nettoyer et teindre, elles recouvreront le brillant des nouvelles.

Cet établissement est à présent sous le contrôle d'un Teinturier d'une expérience de 25 années.

Rappelez-vous la place,  
 34, RUE ST. JEAN,  
 BLOC DU GÉNÉRAL WOLFE,  
 Coin de la rue du Palais.  
 Québec, 23 mai 1878—1m

**MM. SUZOR & TESSIER**  
 AVOCATS

Ont transporté leurs Bureaux au No. 10, rue Buade, deuxième étage de la maison occupée par M. Crémazie, Libraire, vis-à-vis les Bureaux de la Fabrique de Québec.

**SUZOR & TESSIER,**  
 Avocats,  
 No. 10, rue Buade, Québec.

Cyr. T. Suzor Jules Tessier  
 Québec, 6 mai 1878—2mp

### AVIS SPECIAUX.

LE SIROP PEBUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour fournir au sang les éléments du fer. Sans aucune forme, ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inépuisable la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé.  
 Vendu chez tous les pharmaciens.

**JOUISEZ DE LA VIE.**

Qu'il est beau ce monde dans lequel nous vivons. La nature nous fait jouir de la grandeur des montagnes, de l'immensité de l'Océan, et de mille autres spectacles aussi grandioses. L'un ne désire rien de plus bon quand on est en parfaite santé ; et sous l'empire de la maladie, se laisse aller au découragement, au lieu d'avoir recours aux Fleurs d'Acot de Green, qui leur rendra indubitablement leur santé primitive. La dyspepsie et la maladie du foie sont la cause de la plupart des maladies connues telles que, bile, indigestion, maux de tête, constipation, prostration nerveuse, étourdissements, palpitations du cœur, et autres symptômes alarmants. Trois doses des Fleurs d'Acot de Green vous prouveront leur effet merveilleux. Bouteilles échantillons 10 cents. Essayez-en.

A la renommée—Charcuterie Française

**A. RUHLMANN,**  
 Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch.

**EXTRA PRIX A L'EXPOSITION 1877.**

Saucisson Boulogne,	Jambon Fumé,
Saucisson d'Arles,	Jambon Boule,
Saucisson Eumé,	Jambon à la Casserole
Tête fromagée	Andouille
Fromage d'Italie	Boudin Noir
Corn-beaf ou bœuf	Boudin Blanc
piqué	Boudin Fumé
Langue Fourrée	Lard Salé
Cervelas	Bas-Côte Fumé
Jambon cuit à la	Tête Farci
Gelée	Saindoux
Ganlantine	Graisse
Pied Porc Farci	Gelée

Toutes les Marchandises sont tenues dans des chambres fraîches pendant les chaleurs de l'été et sont vendues à des prix très modérés.

**SUCCESSAIRE à la HAUTE-VILLE**  
 E. ROUMILHAC,  
 Rue St. Jean, No. 90

Ou toute commande sera livrée dans le plus bref délai.  
 A. RUHLMANN,  
 Coin des rues Grant et des Fossés, en face l'Ecole des Frères, St. Roch.  
 Québec, 10 avril 1878—3m

**F. BARBEAU,**  
 Peintre-Décorateur, Tapissier, Vitrier et Badigeonneur.

Nouvelle méthode de blanchir les plafonds, sans se servir d'échafauds, ni avoir à enlever les tapis.  
 M. Barbeau changera son domicile au 1er mai prochain, et déménagera de la rue Daulac au No. 8, rue Belleau, la première rue en face des rues St. Valier et Arago.  
 Québec, 16 avril 1878—2m

**AUX AFFLIGÉS !**  
**PLUS DE RHUMATISMES !**

Québec, 1er avril 1878.

Chère Madame Gaden, — Désirant faire connaître les bénéfices que j'ai reçus de votre remède pour la guérison du rhumatisme, je prends la liberté de vous envoyer ce certificat. En avril 1871, j'étais souffrant d'un rhumatisme dans la tête et le cou qui dura six mois. J'ai employé tous les remèdes qui m'ont été signalés, et aucun d'eux ne m'a fait de bien, sauf le vôtre qui m'a guéri spontanément et infailliblement.

Je demeure votre très dévoué,  
 MADAME CONROY,  
 141, rue St. Valier

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants : J. E. Burke, Haute Ville, Mathie, coin des rues du Falais et St. Jean, et J. J. Veldon, rue St. Joseph, St. Roch.

J. VERNIER,  
 Seul agent, rue St. Jean.  
 Québec, 8 mai 1878.

**A VENDRE**

**AU BUREAU DE L'ÉVÉNEMENT.**

LE CRIME DES FEMMES, par Raoul de Navery..... 25 centimes.

PATIRA..... 75 "

LE TRÉSOR DE L'ABBAYE..... 75 "

Québec, 22 mai 1878.

### ANNONCES NOUVELLES.

Proclamation—L. Letellier.  
Excursion—Capt. D. Lord.  
Avis—John Dick.  
Couturières demandées—Dlle. Montminy.  
Confiseur et Pâtissier—C. Cognon.  
Propriétés à vendre—Société Construction Mutuelle.  
Grand Encan de Pianos—Octave Lemieux & Cie.  
Acte de faillite de 1875—R. Henry Wurtele  
Encan de beaux meubles—Octave Lemieux & Cie.  
En magasin—Glover, Fry & Cie.  
Economisez—F. X. Lepage.

## QUEBEC,

JEUDI, 27 JUIN 1878.

### AU CONSEIL.

Nous voulons bien la mort du Conseil Législatif, mais non son déshonneur. Il nous plairait de voir ce digne corps passer convenablement ses derniers jours sur la terre et honorer sa fin par une courageuse résignation. On lui souffle à l'oreille en ce moment de bien mauvais conseils; nous sommes convaincus qu'il ne les écouterait pas. Il a reçu du Lieutenant-Gouverneur lui-même un exemple de modération et de tact qu'il tiendra à suivre.

On sait de quelle façon la majorité du Conseil s'est prononcée sur la question constitutionnelle. La façon a paru si verte à des hommes sages comme MM. Ferrier et Panet, qu'ils se sont retirés au moment du vote. Ce n'est pas la seule leçon qu'ait reçue la majorité irritée. La plus spirituelle est à coup sûr celle que lui a donnée le Lieutenant-Gouverneur lui-même dans sa réponse à l'adresse. Voici cette réponse tout à fait convenable et bien piquante dans sa dignité sereine :

*Aux Hons. MM. du Conseil Législatif.*  
Je vous remercie de votre adresse en réponse au discours de l'ouverture de la session.

J'y vois avec plaisir que vos efforts tendront à promouvoir d'une manière sage et patriotique les intérêts de cette province.

Vous exprimez de nouveau des regrets au sujet de la démission de mes aviseurs en mars dernier, mais j'ai l'espoir qu'une étude impartiale de cette question finira par convaincre votre Honorable Chambre que cet acte n'est point contraire au système du gouvernement responsable.

Voilà qui est bien dit. Il faut espérer que le Conseil se conduira vis-à-vis de la Chambre un peu comme le Lieutenant-Gouverneur s'est conduit envers elle. Le Conseil a dit, tranchons le mot, des sottises à Son Excellence. S'est-elle fâchée? Non, faisant la part du désappointement, des nerfs et de l'âge, le Lieutenant-Gouverneur a pris la chose du bon côté et s'est borné à recommander à ses critiques une étude impartiale de la question.

Le Conseil ferait preuve de sagesse et du tact, en agissant de même à l'égard de la majorité de la Chambre. On y parle en termes peu respectueux de son grand âge et on y jure sa mort; que le Conseil, au lieu de se fâcher tout rouge et de rendre coup pour coup, agisse impartialement; et il se gagnera des sympathies dans l'opinion publique et mettra peut-être, comme Son Excellence, les rieurs de son côté.

### INFORMATIONS.

—Le *Courrier des Etats-Unis* accueille en ces termes la réponse de Lord Dufferin à l'adresse qui lui a été présentée par la Législature de Québec :

Les paroles de Lord Dufferin sont si flatteuses pour la France qu'il nous est impossible de les laisser passer sans exprimer la satisfaction qu'elles nous causent. Sans nous enorgueillir outre mesure, nous nous réjouissons de l'impression qu'elles ont dû produire sur les populations canadiennes, toujours heureuses et toujours fières de leur origine française. Elles ne feront sûrement que les affermir dans leur attachement à la patrie de leurs ancêtres, en même temps qu'elles mettront à l'aise leur fidélité à

leur nationalité actuelle. La justice rendue à la France par l'Angleterre et les liens sympathiques qui unissent les deux nations, sont les meilleurs sentiments dont puissent s'inspirer les loyaux et chevaleresques Canadiens-Français.

—Le 23 juillet prochain, il y aura une grande assemblée des électeurs de Jacques-Cartier à la Pointe-Claire. M. Laflamme et M. Girouard, ainsi que plusieurs amis de chaque candidat, y prendront la parole. L'assemblée a été convoquée par M. Laflamme.

### DÉBATS PARLEMENTAIRES.

#### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance du 26 juin.

HON. M. JOLY a introduit un bill relatif à l'indemnité des membres et au salaire des Orateurs de la Chambre et du Conseil. Il a expliqué que le but du bill était de réduire l'indemnité des députés de \$600 à \$500 et le salaire des Orateurs de \$2,400 à \$2,000.

M. TARTE a demandé si c'est à la prière du gouvernement, que des troupes ont été mises sous les armes ou mandées de Montréal, ces jours derniers, et si le gouvernement a des frais à payer pour la solde de ces troupes, leur entretien ou leurs dépenses de voyage.

HON. M. JOLY a répondu que c'était à la demande des magistrats que les troupes avaient été appelées sous les armes. Vu la gravité des circonstances, le gouvernement provincial a fait appel au gouvernement fédéral pour l'envoi des volontaires de Montréal. Le gouvernement fédéral paie pour le transport des troupes de Montréal; le gouvernement provincial paie la solde des volontaires de Montréal, et a avancé le paiement des volontaires de Québec qu'il se fera rembourser par la Corporation.

En réponse à M. Flynn, l'hon. M. CHAUVEAU dit que le gouvernement local est en correspondance avec le gouvernement fédéral pour fixer la résidence d'un juge à Gaspé.

M. BLAIS ayant demandé si le gouvernement se proposait d'importer du blé d'Europe pour en fournir aux différentes sociétés d'agriculture : l'hon. M. Joly a répondu que les deux essais de ce genre faits jusqu'ici, n'ayant pas réussi, on ne les renouvelerait pas, et que son département recommandait l'emploi du blé du Lac St. Jean.

M. TAILLON a demandé si le gouvernement songeait à changer le site de la station centrale du chemin de fer du Nord à Montréal, et l'hon. M. Joly a répondu qu'on se plaignait qu'elle n'était pas assez centrale, mais que rien n'avait été décidé.

M. TAILLON ayant proposé une adresse demandant communication du rapport de M. Shanly sur le tracé du chemin de fer du nord, il s'en est suivi un assez long débat auquel ont pris part MM. Chapleau, Lorange, Joly, Tarte, Irvine, McShane et Duhamel.

M. LORANGER a proposé une adresse à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'ordre en Conseil du 15 mai 1872, nommant Philippe Elisée Panneton, écrivain, député protonotaire, greffier de la Cour de Circuit, greffier de la Couronne et protonotaire agissant conformément à la loi de faillite, pour le district des Trois-Rivières; copie de l'affidavit de l'honorable Gédéon Ouimet concernant cette nomination; copie du factum de Philippe Elisée Panneton, écrivain, concernant la dite nomination; copie de l'ordre en conseil du mois de juin courant, nommant Philippe Olivier Ernest Pacaud, écrivain, protonotaire, pour le district de Trois-Rivières, et du rapport sur lequel cet ordre a été adopté; copie de la lettre du 27 mai 1878 adressée au dit Philippe Olivier Ernest Pacaud et de la lettre de ce dernier, en date du 15 juin courant, concernant les dites nominations; copie de toute la correspondance échangée entre Edward Bernard, écrivain, ancien protonotaire, Philippe E. Panneton et Philippe Olivier Ernest Pacaud et le gouvernement et toutes autres personnes concernant ces nominations. Adopté.

M. FLYNN a proposé une adresse à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes instructions données par le département des Terres de la Couronne à Antoine Painchaud, écrivain, arpenteur provincial, du bassin de Gaspé, ayant rapport à l'arpentage ou cadastre des îles de la Madeleine; aussi copie de tous ordres en conseil, lettres ou correspondances ayant rapport à l'achat des îles de la Madeleine par le gouvernement. Adopté.

M. FLYNN a fait quelques remarques montrant l'inutilité des dépenses au montant de \$6000 déjà faites par le

gouvernement en faisant le cadastre des îles et la nécessité de l'achat de ces îles. Il demanda à l'hon. chef de l'opposition, si l'ancien gouvernement avait promis d'acheter les îles, à quoi il répondit dans la négative.

M. FLYNN demande si le gouvernement a pris connaissance du rapport de l'inspecteur des Prisons pour 1877, quant à ce qui regarde les officiers de la prison de Percé, et s'il entend apporter aucun remède à l'état de choses dont il se plaint.

L'HON. M. CHAUVEAU, solliciteur-général, répond que c'est l'intention du gouvernement d'y remédier immédiatement.

M. GAUTHIER a proposé une adresse à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état, indiquant le nombre d'enquêtes faites par F. X. Latérière pour le District de Saguenay, depuis le 1er janvier 1873, jusqu'à ce jour; le coût de chaque enquête; et le montant reçu par lui du gouvernement dans chaque cas. Adopté.

M. GAUTHIER a proposé une adresse à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, prêt, correspondance, concernant la construction des édifices publics de la Province de Québec, se rapportant au contrat de MM. Piton & Cimon. Adopté.

La Chambre s'est ensuite formée en comité général sur les subsides, M. Shehyn au fauteuil, et en a adopté un grand nombre.

A propos de l'item de \$8,000 pour la publication du *Journal d'Agriculture*, M. Dupuis, député de l'Islet, a fait remarquer qu'il devrait être partagé entre le *Journal Agricole* et la *Gazette des Campagnes*. Ces deux publications exercent ainsi une bienfaisante influence dans leurs districts respectifs dont les climats étant différents nécessitent des conseils différents au sujet du système de culture. Il en résulterait aussi une certaine émulation entre les deux journaux dont bénéficierait la classe agricole.

Le député de l'Islet a été bien inspiré en attirant l'attention du gouvernement sur cette question. Représentant d'un comté agricole, agriculteur lui-même, il ne pouvait choisir un meilleur sujet pour débiter. Nous sommes convaincu que chaque fois que les intérêts agricoles seront en jeu, il saura faire sentir son influence.

La Chambre s'est ajournée à 11.20 heures.

### PROCES DE BARTLEY.

St. Joseph de Beauce,  
24 juin 1878.

A 10 heures a. m. 12 jurés Canadiens-français sont assermentés. Le greffier de la Couronne lit au prisonnier 3 indictements pour lesquels les grands jurés ont trouvé matière à procès. 1o. Pour avoir blessé grièvement avec une arme à feu un nommé Champagne, de St. George; 2o. Avoir déchargé une ou plusieurs armes à feu, le 24 septembre dernier, sur le Grand Connétable du district de Beauce et sur deux membres de la police provinciale; 3o. Avoir assailli le 7 mai dernier, un constable de la police provinciale alors en devoir à la prison de St. Joseph de Beauce.

Aux trois accusations le prisonnier plaide non-coupable.

Le procès pour le meurtre de feu Lazare Doré est appelé. Les témoins de la Couronne et de la défense sont aussi appelés. Tous répondent à leurs noms et ont ordre de sortir de la salle. L'avocat de la Couronne adresse alors la parole aux jurés et en peu de mots leur donne un résumé de la cause.

M. le coroner (1er témoin) identifie une carabine, un moule à balle, un corno à poudre, du plomb, et une balle qui lui ont été remis par les témoins lors de l'enquête "post mortem."

M. Z. Vézina, greffier de la Couronne, identifie les mêmes objets et certifie les avoir constamment gardés dans sa voiture. La balle qu'on lui a remise comme ayant traversé le corps du sergent Doré, a été comparée aux autres balles trouvées dans la maison du prisonnier et trouvée semblable et pour le poids et pour la forme. Il présente aussi une seconde carabine, mais à six coups, qui lui a été remise plus tard comme ayant été trouvée dans une grange de chez Lorrison.

J. Groleau, Gd. Connétable du District de Beauce, dit que le 28 sept. dernier il s'est rendu avec 6 membres de la Police Prov. dans le *Township* de Linière, comté de Beauce, pour y exécuter 2 mandats d'arrestation sur le prisonnier. Ils sont arrivés le 29 à 4 hrs. A. M. et sont restés cachés en attendant le jour pour commencer les

recherches. Ils se sont divisés en plusieurs groupes de manière à garder toutes les issues. Ici le grand Connétable dit qu'il y a eu quelques mots entre lui et un ou deux des hommes de la police. Finalement il finit par avouer qu'il avait eu un peu peur et que sa poltronnerie lui avait été reprochée un peu durement. A 5 A. M., une femme sortit de la maison, prit du bois et entra. Peu après la femme du prisonnier sortit sur la galerie et se mit à crier dans un porte-voix dans la direction du bois vers l'ouest. On la fit cesser en lui ôtant le porte-voix, mais peu après elle monta sur une charrette et se mit à crier en se servant de ses mains comme de porte-voix. Un homme de police la fit taire. La visite domiciliaire fut faite, mais on n' trouva pas le prisonnier à la barre. On arrêta comme témoin un des garçons du prisonnier et un domestique du nom de McDonald. A 8 hrs. ou 8.15 départ. A 10 arpents environ de la maison du prisonnier des coups de feu partirent du bois à droite. Le défunt était dans la 3ème des cinq voitures avec le fils du prisonnier et un homme de police, qui conduisait la voiture. Je frappai mon cheval pour me mettre hors de portée des balles. Il fut tiré environ 10 ou 12 coups. Je vis M. Dussault soutenir le défunt qu'on entra chez un cultivateur du nom de Craig. Le défunt fit deux arpents à pied soutenu par deux hommes de police. Je partis immédiatement pour aller à la demande du blessé chercher le curé à St. Côme et le Dr. à St. George.

Le Dr. Fortier, de Ste. Marie, a examiné un cadavre à St. Joseph, on lui a dit que c'était celui du Sergt. Doré. Le Dr. Lemieux, de Ste. Marie, et moi, nous avons fait l'examen externe du corps et nous avons vu au côté gauche du dos un trou de trois lignes environ vers la 9e côte; un trou de même dimension existait au côté gauche à 3 pouces environ au-dessous du sein gauche. Le défunt était robuste et avait 6 pieds 2 ou 3 pouces. L'examen interne nous montra que le poumon gauche avait été perforé et était fortement congestionné — il contenait environ 3 lbs. de sang.

Le cerveau, le cœur et le foie étaient parfaitement sains. Je ne doute nullement que le défunt soit mort d'un projectile qui lui a traversé le corps de part en part. La balle qu'on me présente a pu faire les deux trous que nous avons remarqués sur le corps du sergent Doré.

Le Dr. Lemieux corrobore le témoignage de son confrère et ne doute nullement que la mort ait été causée par la balle qui lui est présentée.

Théophile Dussault, ex-constable de la police provinciale, donne les mêmes détails que J. Groleau, et ajoute que le défunt lui dit qu'il était blessé à mort. Lors qu'arrivé chez Craig, il le déshabilla et trouva la balle sortie mais qui n'avait pu traverser la veste. Le défunt fut couché par moi et M. Burke dans un lit où il expira vers 11 A. M. Le défunt souffrit beaucoup. Je fis faire une boîte et nous partimes aussitôt que le corps y eût été déposé. Ici le témoin explique la cause des quelques mots échangés avec le Gd. Conn. Celui-ci était dans le poulailler, et faisait faire trop de bruit. La police craignait d'être vue avant le jour et de donner l'éveil chez les Bartley. Le témoin dit qu'il n'a pas mis J. Groleau en joue avec un fusil par la simple raison qu'il n'en avait pas, mais qu'il dit quelques mots un peu vifs pour faire rester tranquille le grand connétable.

Michael Bolger, ex-détective de la P. P., donne les mêmes détails quant au départ de St. Joseph, et à l'arrivée chez le prisonnier dont la maison se trouve à environ 45 milles de St. Joseph, et à 2 1/2 milles des frontières des Etats-Unis. Les 10 ou 12 coups de fusil ou de revolver qui furent tirés sur nous se succédèrent à de courts intervalles. Le prisonnier McDonald dont j'avais la garde se coucha au fond de la voiture pour se mettre un peu à l'abri des balles. Je déchargeai 3 ou 4 coups de mon revolver dans la direction d'où venaient les coups de feu. J'étais debout dans la voiture à ce moment. Le 9 décembre dernier en compagnie de F. X. Joannette et d'un détective américain j'arrêtai le prisonnier à Buda, village de l'Etat des Illinois, à 120 milles de Chicago.

Le prisonnier, que je n'avais jamais vu, avait changé son nom et portait celui de Charles Troutts. Je l'arrêtai au moment où il venait chercher une lettre de sa femme. Ici on traduit aux jurés cette lettre assez mal écrite. L'attention de la foule redouble mais la lecture de cette lettre ne donne aucun éclaircissement sur le meurtre. Elle ne contient que des lieux communs et ne parle que d'affaires de la ferme. Sa femme répète plusieurs fois qu'elle souffre beaucoup de son éloignement et le prie de revenir dans l'Etat du Maine chez un de ses frères. Le témoin dit

qu'il y a eu pendant le trajet de Buda à Chicago une conversation avec le prisonnier et que celui-ci paraissait très affecté et que les traits de son visage se contractaient lorsqu'on lui parlait du meurtre du sergent Doré. Pendant que les coups de feu se tiraient dans le chemin de Kennebec je n'ai vu personne. L'endroit était escarpé et difficile à escalader. Le bois était très-touffu. Pendant que le blessé était chez Craig je sortis à la porte et je vis dans le chemin, à 1/2 mille environ, un homme ayant une couverture sur les épaules. Cet individu me parut être de la taille du prisonnier et vêtu comme le prisonnier lorsque je l'ai arrêté à Buda; mais je ne puis jurer que c'est le prisonnier à la barre, à 1/2 mille lorsque le prisonnier fut à Québec, un des constables, qui a assisté le défunt jusqu'à sa mort, et qui était avec moi à la porte de chez Craig, fut frappé de la ressemblance du prisonnier avec l'homme que nous avions vu à 1/2 mille.

Pendant toute la journée l'épouse du prisonnier, ses 5 enfants, ses frères et sa sœur occupent deux bancs peu éloignés de celui du prisonnier. Celui-ci paraît impressionné par quelques dépositions.

### TELEGRAPHIE GÉNÉRALE

Madrid, 26.—La Reine d'Espagne est morte. Au moment de sa mort le roi et toute la famille royale étaient à son chevet.

Londres, 26.—Le *Post* dit que la Turquie d'Asie sera divisée en quinze provinces.

New-York, 27. — Le *Courrier des Etats-Unis* dit qu'il est bien constaté à présent que l'Europe vient de traverser la crise la plus grave qu'elle ait eu à supporter depuis la fin de la guerre. Vendredi dernier le premier plénipotentiaire britannique, lord Beaconsfield, a formellement déclaré au prince de Bismark qu'il n'hésiterait pas un instant à quitter Berlin s'il n'obtenait pas satisfaction complète sur la question des Balkans et des garnisons turques. De là certainement la solution présentée samedi au congrès et adoptée. En acceptant cette solution, dit le *Times*, la Russie a nettement abandonné la politique qu'elle suivait vis-à-vis de l'Orient depuis un siècle. C'est à la fermeté des représentants britanniques que l'on doit ce que l'on peut regarder aujourd'hui comme la solution de la question orientale. Il est évident que de grands et sérieux résultats ont déjà été obtenus et que, comme le dit le *Post*, de Londres, la Russie est peut-être aujourd'hui plus éloignée de Constantinople qu'elle ne l'était au commencement de la guerre.

### A TRAVERS LA VILLE.

AMÉLIORATIONS DUFFERIN.—Le département des travaux publics d'Ottawa demande des soumissions pour la construction de la porte Kent et de la porte St. Louis. Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 juillet. Les plans sont déposés à la Douane. Nous publierons l'annonce demain.

LORD DUFFERIN. — Une dépêche de Londres annonce que Lord Dufferin a accepté une prolongation de son terme comme Gouverneur-Général du Canada.

PERSONNEL. — L'hon. M. MacKenzie est arrivé hier soir à Québec, de retour de son excursion de pêche.

PROCES BARTLEY.—Nous empruntons au *Courrier du Canada*, les détails que nous publions ailleurs sur cette affaire.

LE "PRIX MORRIN." — Le premier prix Morrin a été gagné cette année par M. Peter Conroy sur les élèves de médecine de l'an dernier à l'Université Laval. MM. M. Bellemare et G. Bolduc méritent également le second prix. M. Conroy a reçu le degré de docteur en médecine.

PRÉSENTATION D'UN CADEAU. — Les membres du corps de musique de l'Union Musicale du faubourg St. Jean, ont présenté à leur directeur M. George Landry, une adresse de félicitations accompagnée d'un joli cadeau, le jour de la St. Jean-Baptiste. M. Landry a très bien accueilli les musiciens et leur a fait passer quelques heures agréablement.

RECENSEMENT. — On fait le recensement dans la paroisse de la municipalité de Notre-Dame de Québec, sur les chemins St. Louis et Ste. Foye.

ÉCONOMIE MAL PLACÉE. — Après le 1er juillet, la Corporation de la cité de Québec se propose de suspendre l'éclairage dans la ville; elle en a déjà signifié son intention à la compagnie du gaz et à M. Pouliot, contracteur pour les lampes à l'huile de charbon. Tout ce que nous pouvons dire de cette décision, c'est qu'elle est tout simplement absurde, et l'économie que l'on croit

faire en supprimant l'éclairage devien-  
dra un surcroît de dépenses. Car per-  
sonne n'ignore que la Corporation est  
responsable de la propriété et de la vie  
des citoyens, et la ville laissée dans  
l'obscurité, il sera pour le moins impru-  
dent de sortir le soir, pour deux rai-  
sons, d'abord pour protéger sa propriété  
contre le vol, et ensuite pour protéger  
sa propre personne.

**MILITAIRE.**—Les compagnies sui-  
vantes de la milice, feront l'exercice dans  
la première semaine de juillet prochain,  
le 17e Bataillon, Lévis, 3 compagnies;  
23e Bataillon, Beauce, 3 compagnies;  
55e Bataillon, Mégantic, 3 compagnies;  
61e Bataillon, Montmagny, 2 compa-  
gnies; 70e Bataillon, Champlain, 3  
compagnies; Bataillon de Portneuf, 3  
compagnies; Bataillon du Comté de  
Québec, 1 compagnie; Bataillon de Char-  
levoix, 2 compagnies; Bataillon de Ri-  
mouski, 1 compagnie; Bataillon de Té-  
miscouata, 3 compagnies; Bataillon de  
Kamouraska, 2 compagnies; Bataillon  
de Dorchester, 2 compagnies.

**ACTE GÉNÉREUX.**—Le *Chronicle* nous  
rend compte d'un acte spontané de gé-  
nérosité, arrivé à bord du *Maid of  
Orleans*. Hier matin, une jeune fille  
de la campagne prenait passage à bord  
de ce vapeur pour Québec. Au moment  
de payer, le vent souffla à l'eau le  
billet de banque de \$4 qu'elle allait  
offrir au commis en paiement. C'était  
tout ce que la jeune fille avait. Voyant  
son malheur, une demi-douzaine de  
messieurs présents prélevèrent une  
souscription et réparèrent la perte  
qu'elle venait de faire.

**UN CANARD.**—Dame rumeur s'en est  
donné à cœur joie hier. Il ne s'agissait  
ni plus ni moins que d'un accident de  
chemin de fer dans lequel trois cents  
personnes au moins auraient perdu la  
vie. L'accident serait arrivé au quai de  
M. Bennett, à Lévis, et il paraissait que  
le train entier était passé à travers le  
quai. Heureusement cela n'est pas  
arrivé et nous sommes en mesure de  
dire qu'il n'y a eu aucun accident de ce  
genre hier.

**AUX GOURMETS.**— Nous prions nos  
lecteurs de se rendre compte de la ré-  
duction que vient de faire M. Charles  
Cognon, sur les prix de ses pâtisseries.  
Outre de cela, il continuera comme  
toujours à offrir dans son magasin des  
bonbons et autres sucreries de première  
qualité, enfin tout ce qui peut faire les  
délices du palais.

**POUR CHICOUTIMI.**—Le vapeur *Sagun-  
nay*, capt. Lecours, laissera le quai St.  
André demain à 7 heures A. M. pour  
la Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi,  
arrétant à la Baie St. Paul, aux Ebou-  
lements, à la Malbaie, à la Rivière-du-  
Loup, à Tadoussac et à l'Anse St. Jean,  
en allant et revenant.

**COUR DU RECORDER.**—Edouard Fiset,  
un mendiant aveugle, est ramassé ivre  
dans la rue. Il est envoyé en prison  
pour deux mois.

Mary Duffy a un faible pour le whis-  
key. Afin de lui faire perdre cette vi-  
vaine habitude, elle est envoyée en pri-  
son pour deux mois.

**COUR DE POLICE.**—Six des personnes  
arrêtées pour avoir participé dans l'é-  
meute sont amenés devant cette Cour,  
sous l'accusation d'être les auteurs du  
vol de drap et tweed chez M. W. Lee,  
marchand-tailleur. Ils admettent avoir  
eu le drap en leur possession, mais ils  
nient l'avoir volé.

**FAITS DIVERS.**

**RELIGION ET PATRIE.**— Les paroissiens  
de Ste. Marie de la Beauce se  
sont distingués cette année dans la pro-  
cession de la Fête-Dieu et dans celle de  
la St. Jean-Baptiste. Les décorations  
de la cathédrale de Ste. Marie, sous  
l'habile direction de leur vénéré pasteur,  
présentaient un coup d'œil très agré-  
able. La procession de la Fête-Dieu a sur-  
passé tout ce qui s'était fait déjà dans  
la paroisse, et la belle démonstration  
que les habitants de Ste. Marie ont faite  
en l'honneur de la fête nationale leur  
donne droit à notre admiration et nous  
les en félicitons de grand cœur.

**NOYÉ REPÊCHÉ.**— On a repêché le  
cadavre d'une personne qui flottait  
dans la rivière en face l'Eglise de Beau-  
mont, hier matin. L'on croit que c'est  
le cadavre d'un jeune Bissonnette, de  
Lévis, noyé en mai dernier au quai de  
la Commission du Havre. Il y a eu  
enquête.

**DÉFI.**—La *Musette* dit que la *Musi-  
que de la Cité* a lancé un défi de \$5,000  
à tous les corps de musique qui sont  
mécontents de la décision des juges du  
jubilé musical. Le concours sera jugé  
par trois musiciens américains.

**EXCURSION A QUÉBEC.**— Il y aura une  
grande excursion de Soré à Québec, le  
6 juillet prochain. Au delà de 600 per-  
sonnes ont retenu leurs billets, nous  
assure la *Gazette de Soré*.

**PLUS SAGE.**—Les orangistes de To-  
ronto ont décidé de ne pas aller à  
Montréal le 12 juillet prochain, mais  
de célébrer leur fête à Toronto même.

**JUBILÉ MUSICAL.**—Voici la liste des  
prix accordés aux différents corps de  
musique, qui ont pris part au jubilé  
musical:

Seconde classe indépendante:  
Premier prix.—Corps de musique de  
Beauport, 563 points; \$300 et un dra-  
peau.

Second prix.—Corps de musique  
Hardy, de Montréal, 531 points; \$100  
et un drapeau.

1ère mention honorable, corps de  
musique de Ville-Marie, Hochelaga,  
461 points, plateau à fruits donné par  
M. L. J. Pelletier.

Seconde mention honorable, corps  
de musique de Ste. Cécile, d'Ottawa,  
387 points; aiguière en argent donnée  
par M. Joseph Versailles, fils.

Troisième mention honorable, corps  
de musique de Longueuil, 355 points;  
plateau en argent donné par M. J. A.  
Dupuis.

Première classe des corps de musique  
indépendants:  
Premier prix.—Le corps de musique  
de la Cité, Montréal, 664 points; \$600  
et un drapeau.

Second prix.—Treizième Bataillon  
d'Hamilton, 560 points; \$400 et un  
drapeau.

Première mention honorable.—Sept-  
ième Bataillon de London, 551 points;  
un plateau à fruits en argent donné par  
M. A. Pilon.

Seconde mention honorable.—Les  
Gardes du Gouverneur-Général d'Ot-  
tawa, 536 points; beurrier en argent  
présenté par M. Henry Howson.

Première classe de musique mili-  
taire:

Premier prix.—Les Carabiniers Vic-  
toria, 610 points; \$600 et un drapeau.

Première mention honorable.—Treizi-  
ième Bataillon d'Hamilton, 575 points,  
aiguière et coupe en argent, présentées  
par M. C. S. Brown, de l'Ottawa Hô-  
tel.

Seconde mention honorable.—Gardes  
du Gouverneur-Général, 569 points;  
aiguière en argent, présentée par MM.  
Paquette et Robert.

Troisième mention honorable.—Bat-  
terie B, de Québec, 568 points; sabre  
d'honneur donné par MM. Lorge et  
Cie.

*Grands prix d'honneur.*

Un cornet d'argent et d'or, proven-  
ant de la fabrique de Conn et Dupont,  
d'Elkhart, Ind., E. U., valant \$120, à  
la Batterie B de Québec, comme le  
meilleur corps de musique régulier.

Un autre cornet d'argent donné par  
les mêmes au corps de musique de la  
cité comme la meilleure musique indé-  
pendante.

Un cornet d'argent donné par les  
mêmes, à la Batterie A de Kingston,  
comme le meilleur corps de musique de  
cuivre de la Puissance.

Un anneau pour serviettes en argent  
offert au meilleur tambour. Prix rem-  
porté par le tambour de la Batterie A  
de Kingston.

Une magnifique aiguière en argent  
donnée à la musique de la Cité comme  
le meilleur corps de musique de la  
Puissance. Prix présenté par MM. Bau-  
dry et Viger.

**OLLA PODRIDA.**—Le cerveau humain  
est un vingt-huitième du corps.

L'influence d'un poison porte sur le  
système nerveux et non sur les liquides  
de l'économie animale.

L'insecte connue sous le nom popu-  
laire de mouche-à-feu, n'est pas une  
mouche, mais une variété de punaise  
dont la tête est allongée d'une manière  
oblongue comme une vessie. C'est dans  
cette tête que l'insecte porte son appa-  
reil lumineux.

M. Scott Russell affirme que, au  
point de vue commercial, on a trouvé  
plus avantageux de construire de gros  
steamers sans voile. Ils font quatre fois  
plus de voyages et rapportent plus de  
bénéfices que ceux qui sont pourvus de  
voiles.

Le feu brille avec plus d'éclat sous  
l'action du soufflet, pour la raison qu'à  
chaque courant d'air il reçoit une nou-  
velle provision d'oxygène qui s'unit au  
carbone et à l'hydrogène du charbon,  
et rend la combustion plus rapide et  
augmente la chaleur.

On vient d'expérimenter une nou-  
velle batterie électrique devant l'Acadé-  
mie des sciences à Paris. Les pla-  
ques sont de zinc et de plombagine; le  
liquide, une solution dans l'eau d'une  
substance connue en pharmacie sous le  
nom de sel non vitrifié. On prétend que  
cette batterie est plus puissante que  
celle de Bunsen de mêmes dimensions  
et que la durée du courant électrique  
est remarquable.

En France, des femmes qui ont l'ha-  
bitude de diriger les fours de boulan-  
gerie, ont pu endurer dix minutes dur-  
ant une chaleur de 270°. Plusieurs  
hommes de science ont fait l'expérience

de la chaleur de fournaies en y res-  
tant deux minutes alors que la chaleur  
était de 320°; ce qui indique que le  
corps humain est susceptible de sup-  
porter le plus haut degré de chaleur.

Le Prof. R. Weber a fait des recher-  
ches sur les feux engendrés dans les  
usines, surtout à propos des explosions  
par des corps en poussière, et le *Verein  
für Gewerbeleiß*, de Berlin, lui a dé-  
cerné un prix. Il confirme absolument  
les expériences faites par M. Galloway  
sur les explosions qui arrivent dans les  
mines de charbon, et seraient occasion-  
nées par des nuages de poudre de char-  
bon qui s'enflamment, il déclare que  
toute espèce de poudre, agglomérée en  
forme de nuages, est inflammable.

On exhibe en ce moment à Londres  
un automate qui joue réellement de la  
trompette. Le vent est fourni au moyen  
de soufflets. Les doigts de l'automate  
s'abaissent successivement sur le piston  
qui donne la note requise, fait des tril-  
les, des gammes chromatiques, etc. Il  
joue ainsi trois ou quatre airs. L'exécu-  
tion est bonne, il n'y a que les notes  
élevées qui laissent à désirer; l'inven-  
tion peut donc être encore améliorée.  
L'inventeur se propose de monter tout  
un corps de musique d'automates.

On raconte la découverte d'une grotte  
remarquable de pierre à chaux, près de  
Fort Stanton, Nouveau Mexique. La  
description en a été faite il n'y a pas  
longtemps par M. T. W. Good, à Lon-  
dres, devant la société royale de géo-  
graphie. M. Good a été l'un des météoro-  
logistes attachés à un parti d'explora-  
teurs organisé par le gouvernement  
américain l'été dernier. On a constaté  
que la grotte avait au moins cinq milles  
de longueur. Elle varie beaucoup en  
hauteur et en largeur; en quelques en-  
droits les explorateurs ont dû se glisser  
entre d'étroites murailles. Ils ont trouvé  
de l'eau, dans laquelle ils ont dû marcher  
pendant de longues distances; ils  
ont découvert un bac dans lequel la  
rumeur dit qu'il y a du poisson sans  
yeux; mais les explorateurs n'en ont  
ni pêché, ni vu. On assure que per-  
sonne n'a encore parcouru cette grotte  
dans toute sa véritable longueur.

La moyenne d'une journée de travail  
équivalait à soulever un poids de 351  
tonneaux.

Les pierres des ruines, en Syrie,  
qu'on dit être les restes de la Tour de  
Babel, sont jointes ensemble avec de  
l'asphalte et non du mortier.

D'après des statistiques relevées à un  
hôpital de Liverpool il appert qu'il  
meurt moins d'un vacciné sur 10,000  
personnes atteintes de la petite vérole  
tandis qu'il en meurt 47 non vaccinés  
sur 10,000 succombant à la maladie.

A Pittsburg, Pensylvanie, ces jours  
derniers, dix-huit personnes se sont em-  
poisonnées en buvant le lait d'une  
vache qui avait eu le pis mordu par  
une couleuvre. Deux d'entre elles en  
mourront très probablement.

Le Capt. John T. Guire, de Cincin-  
nati, plongera sous l'eau au fond de la  
rivière Ohio, depuis Cincinnati à Cairo,  
distance de 500 milles, en 25 jours.

**MARCHE MONÉTAIRE,**

New-York, 10 hs, 27 juin 1878  
Or, 1/2; Echange Sterling, 86; Green-  
backs, 98.

E. C. BARROW, Courtier.

Québec, 27 juin 1878.

Montant perçu aux Douanes, le 26 du  
courant, dans le Port de Québec, \$1,296.38.

**Décès.**

A Québec, le 26 du courant, à l'âge de  
quatre ans, deux mois et dix-huit jours,  
Jules-Henri Gustave, enfant de M. N. LeVas-  
seur, rédacteur à *L'Événement*. Les funé-  
raires auront lieu vendredi, le 28, à 4 heures  
p. m. à l'Eglise St. Roch et au cimetière St.  
Charles. On se réunira à la maison mor-  
tuaire, 115, coin des rues des Fossés et du  
Pont, à 3 30 heures. Parents et amis sont  
priés d'y assister sans autre invitation.

Mercredi, le 26 du courant, à l'âge de 20  
ans et 3 mois, Mlle. Marie Dénège Laforce,  
fille aînée de M. Pierre Laforce, maître  
tailleur de pierre. Ses funérailles auront  
lieu vendredi matin. Le convoi partira de  
sa demeure, coin des rues Scott et Plessis,  
à 8 heures précises. Les parents et amis  
sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Annonces Nouvelles.**

**AVIS.**

Le soussigné ayant été nommé Curateur  
à la succession vacante de feu MARGUE-  
RITE GIBB, en son vivant de Québec,  
Institutrice, décédée, prie les personnes qui  
ont des réclamations contre la dite suc-  
cession de les lui faire, dûment attestées, devant  
le Notaire soussigné; et demande aux per-  
sonnes qui y sont endettées de venir régler  
immédiatement.

JOHN DICK, Sr,  
Curateur,  
H. C. AUSTIN,  
Notaire.

Québec, 27 juin 1878—4f

**Annonces Nouvelles.**

**COUTURIÈRES DEMAN-  
DEES.**

On a besoin immédiatement de quatre  
bonnes Couturières chez

Mlle. MONTMINY,  
Rue St. Valier, vis-à-vis M. W. Venner.  
Québec, 27 juin 1878—6f

**C. COGNON**

**CONFISEUR et PATISSIER**

93, RUE ST. JEAN.

**AVIS IMPORTANT.**

M. CHARLES COGNON profite de cette  
occasion pour remercier les nombreuses  
personnes qui ont bien voulu l'honorer de  
leur visite et cela lui fait plaisir d'annoncer  
qu'il a

Réduit considérablement les prix de ses  
Pâtisseries.

Il ose compter de nouveau sur l'encou-  
agement qu'il a reçu jusqu'à ce jour  
Québec, 27 juin 1878.

**EXCURSION.**



Le vapeur "MONTMAGNY" laissera le  
Quai Champlain SAMEDI, le 29 courant, à  
MIDI et DEMIE, pour les postes suivants,  
Berthier, St. Thomas, Ile aux Grues et  
Islet, et remontera à Québec le lendemain  
laissant le Quai de l'Islet à TROIS heures  
de l'après-midi, et touchant les postes ci-  
haut mentionnés.

Prix du passage, 60 cents, aller et retour.

CAPT. D. LORD.

Québec, 27 juin 1878—2fp



**PROVINCE DE QUEBEC.**

QUEBEC, MARDI, 25 JUIN 1878.

**PROCLAMATION.**

Par Son Excellence l'Honorable LUC LE-  
TELLIER de St. Just, Lieutenant-Gou-  
verneur de la Province de Québec.

Canada,  
Province de  
Québec.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine  
du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne  
et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc.,  
etc., etc.

A tous ceux que les présentes verront ou  
qu'elles pourront concerner—SALUT:

**PROCLAMATION.**

D. A. Ross, } ATTENDU que le  
Procureur-Général, } premier jour de  
Juillet prochain, est l'anniversaire de la  
Confédération des Provinces Britanniques  
de l'Amérique du Nord; Et attendu qu'il  
est à propos et convenable que cet anni-  
versaire soit observé et célébré dans la dite  
Province;

A CES CAUSES, moi, Luc Letellier de  
Saint-Just, Lieutenant-Gouverneur de la  
Province de Québec, je proclame et cons-  
titue par les présentes

**LUNDI, le PREMIER jour du  
mois de JUILLET prochain,**

comme un jour de

**FETE PUBLIQUE**

Et par les présentes j'invoque tous les sujets  
de Sa Majesté dans la Province de Québec,  
d'observer et célébrer convenablement le  
dit PREMIER jour de JUILLET prochain.

Donné sous mon seing et le sceau de mes  
armes à Québec, dans la dite Province, ce  
vingt-cinquième jour de juin, en l'année de  
Notre Seigneur, mil huit cent soixante-  
et-dix-huit, et dans la quarante-deuxième  
année du Règne de Sa Majesté.

L. LETELLIER.

Par ordre,

F. G. MARCHAND,  
Secrétaire.

27 juin 1878.

**VOYAGE DE PLAISIR.**

Si le temps le permet, le vapeur *ST.  
AVOINE* laissera le Marché Champlain,  
SAMEDI, le 29, à 5 heures précises du  
matin, pour la Pointe-aux-Trembles et St.  
Antoine. Il sera de retour le lendemain soir.  
Prix du passage, aller et retour, 50 cents

CAPT. A. BERGERON.

Québec, 25 juin 1878—4fp

**ACADEMIE JESUS-MARIE**

La sortie des élèves de l'Académie de  
Jésus-Marie, aura lieu le 1er Juillet.

25 juin 1878—3fp

**Annonces Nouvelles.**

**GRAND ENCAN DE PIANOS**

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

MERCREDI, 10 JUILLET

Sept Pianos Cottage style Pleyel &  
Errards, garantis pour 5 ans

Fabriqués expressément pour le climat du  
Canada par M. OISEL, ancien facteur  
de pianos de la maison Errard, Paris.

Afin de prouver l'efficacité des Pianos  
que nous vendons à l'encan, ils seront ex-  
hibés à commencer Mardi, le 2 Juillet, jus-  
qu'au jour de la vente, de 2 à 4 heures après-  
midi, et seront confrontés avec les pianos  
des célèbres maisons suivantes, un piano  
cottage de la maison Pleyel, Paris, coûtant  
\$500, un piano cottage de la maison Erard  
coûtant \$400, et un piano cottage de la  
maison Bucher, Paris, ayant coûté \$350.  
L'exhibition et la vente se feront aux ate-  
liers de M. Oisel, rue St. Nicolas, No. 12,  
Palais. Plusieurs artistes distingués assis-  
teront à la vente et donneront leur concours  
à l'essai des pianos de 2 à 3 heures, le 10  
Juillet, jour de la vente.

La vente aura lieu à 3 heures précises.  
Les institutions religieuses, les dames de  
communautés, ainsi que les familles sont  
respectueusement priées de faire une visite  
aux ateliers de M. Oisel.

OCT. LEMIEUX & CIE.,  
Encanteurs.

Québec, 27 juin 1878.

**ACTE DE FAILLITE DE 1875**

*Et ses Amendements.*

Dans l'affaire de

ANDREW MULHOLL ND, Plombier,  
Failli.

Un bref de saisie arrêté a émané en cette  
cause, et les créanciers sont notifiés de s'as-  
sembler au Bureau de Wurtele & Lortie,  
SAMEDI, le TREIZIEME jour de JUILLET  
prochain, à ONZE heures de l'avant-midi,  
pour recevoir un état de ses affaires, de  
nommer un Syndic s'ils le jugent à propos  
et pour le règlement général des affaires de  
la faillite.

Québec, 26 juin 1878.

R. HENRY WURTELE,  
Syndic Officiel.

Bureau de

WURTELE & LORTIE,  
51, Bloc Richelieu,  
Rue Dalhousie, Québec.

17 juin 1878—1f

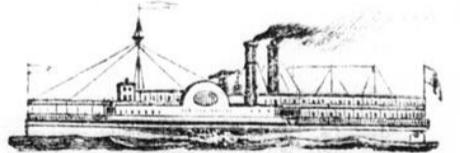
**PROPRIETES A VENDRE.**

1. Un emplacement situé dans le village  
de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne  
de la Malbaie, contenant six perches de  
front sur six perches et demie de profon-  
deur avec une gande maison, connue sous  
le nom de "Murray Bay House," dessus  
construite, qui est très convenable pour un  
Hôtel ou une Présidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, conte-  
nant quatre vingt-dix pieds de front sur un  
demi arpent de profondeur, et de cette  
profondeur contenant trois quart d'arpent  
de front sur environ trente-sept arpents  
de profondeur, avec une maison et autres bâ-  
tisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des con-  
ditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la  
SOC CONSTRUCTION MUTUELLE,  
No. 26, rue St. Jacques, B.-V.  
Québec, 27 juin 1878.



**PELERINAGE!**

**LIGNE QUOTIDIENNE.**

De Québec à Ste. Anne et Retour.

Le et après Samedi, le 29 du courant, le  
vapeur de première classe

**" WILLIAM "**

laissera le Quai Champlain à 6 heures du  
matin ou à l'arrivée du vapeur de Montréal.  
De retour, laissera Ste. Anne à 2 heures P.  
M., donnant l'avantage aux passagers de  
l'Ouest de repartir par le vapeur de Mon-  
tréal.

PRIX, 50 cents, le péage du quai inclus.  
On fera des arrangements pour de grands  
Pèlerinages à des prix raisonnables.

S'adresser à

JNO. G. BURNS,  
Rue Dalhousie,  
Québec, 26 juin 1878 1m

**AVIS.**

*Collège des Médecins et Chirurgiens de  
la Province de Québec.*

Les Membres de la Profession Médicale  
sont avertis que ceux qui ont négligé de se  
faire enregistrer avant le 1er Mars ultimo,  
tel que le veut l'acte 40 Vict., Chap. 26,  
Sect. 21, sont passibles d'une amende de  
cinq piastres, pour chaque année, à moins  
que la même somme de cinq piastres ne  
soit payée le, ou avant le 15 de Juillet  
prochain.

La souscription annuelle de deux piastres  
doit aussi être payée avant, ou le 15 de  
Juillet prochain.

Par ordre,  
Dr. L. LABUE,  
Régistrateur Trésorier,  
C. M. & C. P. Q.

Qué

ENCAN DE BEAUX MEUBLES

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

LUNDI, LE 1er JUILLET

A la résidence de Dame Veuve F. Carrier No. 163, rue St. Joseph, en face du Presbytère, St. Roch.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan LUNDI, le 1er JUILLET, à la résidence de Dame Veuve F. Carrier, No. 163, rue St. Joseph, St. Roch, tout son mobilier consistant en magnifique ameublement de Salon en Noyer Noir, grand Tapis de Bruxelles, grande Table en Noyer Noir Extensive, Chaises de Salle à Dîner, Fauteuil, Sofa, Canapé, Sideboard en Noyer Noir, Couchettes, Matelas, et une grande quantité de Prolats Anglais de qualité supérieure, Gazellier, etc., etc. Le tout vendu sans réserve.

La vente à DIX heures précises.

O.T. LEMIEUX & CIE., Encanteurs

Québec, 26 juin 1878

ENCAN D'UN FONDS DE BANQUEROUTE

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Dans l'affaire de JACQUES & MURPHY, Faillis.

Mercredi, Jeudi et Vendredi

LES 26, 27 et 28 JUIN,

Au Magasin des Faillis, rue St. Joseph, St. Roch.

Nous avons reçu instruction de D. Lortie, écrivain, Syndic en cette affaire, de vendre à l'encan, les 26, 27 et 28 Juin, au Magasin des Faillis, rue St. Joseph, St. Roch, tout le fonds de commerce, consistant en un immense assortiment de Marchandises, Meubles de Ménage, Lingerie, Cotonnade, Draps, Chapellerie, Vaiselle, Argenterie, Bijouterie, Chaussures, Jouets et une grande quantité d'autres effets.

Les ventes sont absolument sans réserve et se feront comme suit: à commencer Mercredi, le 26, à 2 heures de l'après midi et à 7 heures du soir, jusqu'à ce que tout soit vendu.

La vente se fera au détail à la commodité des acheteurs.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs.

Québec, 21 juin 1878.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements

Dans l'affaire de JOSEPH PELLETIER, Failli.

Le soussigné recevra des Soumissions, à tant dans la piastre, d'après la valeur de l'inventaire, jusqu'à

TROIS HEURES P. M.,

Mardi, le 2e jour de Juillet prochain

pour le Fonds de Commerce et les Livres de Crédit appartenant à la dite Faillite.

Les soumissions, autre que pour du comptant, devront mentionner leurs cautions, et les dites soumissions devront être faites pour le Fonds de Commerce et les Livres de Crédit ensemble, ou séparément. On ne s'oblige pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Pour les détails s'adresser au Syndic soussigné.

Québec, 25 juin 1878.

J. AUGER, Syndic.

26 juin 1878.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

DIVISION DE QUEBEC.

Excursion de plaisir à bon marché à la fête du Dominion.

Des billets de retour bons de Vendredi, le 2 Juin à Mardi le 2 de Juillet de Québec à aucune des stations sur la route, seront vendus pour

MOITIÉ PRIX.

Québec, 26 juin 1878-3f

VOYAGE DE PLAISIR

A

St. Laurent, St. Jean et St. Michel.



SAMEDI prochain, jour de la St. Pierre, si le temps le permet, le vapeur HERO, Capitaine Beauchemin, quittera le Quai Champlain à UNE heure de l'après midi, pour St. Laurent, St. Jean et St. Michel, arrêtant au Quai du Gouvernement à Lévis. Le retour se fera de bonne heure dans la soirée.

Le HERO est un bateau neuf, rapide, confortable et avec un salon pour les dames. Il y aura un corps de musique à bord. Prix du voyage, aller et retour, 50 cents. Table de rafraîchissements à bord, mais pas de boissons fortes.

Québec, 25 juin 1878-4f

Société de Prêts et Placements de Québec.

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

AVIS est par le présent donné qu'un second versement de DIX PAR CENT est demandé, lequel versement est payable au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, Québec, le ou avant LUNDI, le 22 JUILLET prochain.

Par ordre,

ROBT. LAROCHE, Sec.-Trésorier. Québec, 22 juin 1878-1m



EXCURSION

SAMEDI, le 29 juin, fête de la St. Pierre,

Si le temps le permet, ou sinon le lendemain (Dimanche, le 30), par le Chemin de Fer du Nord, AU PONT ROUGE, à la place du nouveau bogue de M. H. Parent.

Un magnifique corps de musique ainsi qu'un orchestre feront partie de l'excursion. Départ à 8 1/2 heures a. m. du Palais, et 6 1/2 heures p. m. du Pont Rouge.

Temps propice pour la pêche. PRIX, aller et retour: 50 cents.

F. X. SAUVIAT, Organisateur. Québec, 15 juin 1878.

Exposition de Paris!

GRANDE EXCURSION DE QUÉBEC A PARIS ALLER ET RETOUR.

Via les steamers de la ligne DO MINION: de \$112 à \$114.

Via les steamers de la ligne américaine d'HAMBOURG, partant de New-York: de \$135 à \$140.

Cabines retenues, circulaires descriptives et autres informations fournies sur demande à l'Agence Générale des Billets, Vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec.

Et chez HENRY SHACKELL, 162, rue St. Jacques, Montréal. Québec, 15 juin 1878.-1m

ETOFFES à ROBES

A

BON MARCHÉ!

Ayant un surplus dans l'assortiment de ce département, nous avons décidé d'en vendre une grande partie à des

Prix beaucoup au-dessous de leur valeur.

L'attention des Dames est attirée sur les rares avantages qui leur sont offerts: les prix sont tellement bas que nous n'éprouvons aucune difficulté à liquider ces marchandises rapidement.

Lot No. 1 marqué 12c valant 25c. " 2 " 15c " 30c à 40c. " 3 " 30c " 60c à 65c.

Mantilles Noires pour Femmes et Jeunes Filles, de \$1.25 à \$4.00, valant trois fois ces prix là.

Tous les articles de nos Articles en Paille doivent aussi être vendus à BON MARCHÉ.

FYFE & WRIGHT

22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 12 juin 1878.

HARMONIUM.

Un magnifique Harmonium ayant coûté \$300.00, en très bon ordre, absolument neuf, huit registres, cinq jeux, pédales fortes et douces, magnifique buffet en noyer noir, pouvant faire pour une église de campagne. Conditions libérales et long terme. MM les Curés sont invités à visiter cet instrument qui est de qualité supérieure.

S'adresser à

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs, Rue et faubourg St. Jean.

Québec, 7 juin 1878.

CHAPELLERIE FRANÇAISE.

CONNAULT & PAILLON

48, rue St. George.

MM. CONNAULT & PAILLON s'occupent particulièrement de la réparation de Chapeaux en tous genres. Coups de fers et remise à neuf de Chapeaux de Soie et en Feutre, ainsi que Blanchissage de Panama et Ligorne, etc., etc.

Tous ordres seront exécutés avec promptitude et à des prix très modérés.

Envoyez leur une visite pour vous en convaincre. Québec, 4 juin 1878-1m

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.

S'adresser à la

Société de Prêts et Placements de Québec, No. 13, rue St. Jacques, B.-V. Québec, 19 juin 1878.

AVIS.

M. J. ESCULIER

A l'honneur de prévenir les dames et messieurs de la ville de Québec, qu'il vient d'installer une fabrique de Parapluies et d'Ombrelles en tous genres,

243, rue St. Joseph, St. Roch

ENSEIGNE DES GRANDS PARAPLUIES

Voisin de M. D. C. De Beaumont Photographie.

Il fait les Parapluies et Ombrelles sur commande. Grand assortiment de Soie de Lyon, cuit sergé de toutes nuances, Alpaca Laine en tous genres pour Parapluies et En-tout-cas. Il fait aussi les recouvrements et raccommodages à des prix très bon marché, inconnus jusqu'à ce jour. Les Parapluies qu'on voudra bien lui confier pour recouvrir, il se charge de les rendre aussi propres que des neufs et garanti son travail.

Il tient un assortiment de Canne, des Mallets, des Valises et des Sacs de Voyage, en tous genres, à bas prix.

Québec, 13 juin 1878-1m

VOTRE ATTENTION!

Nous aimons à informer les Marchands des Villes et des Campagnes que nous tenons toujours en mains un assortiment complet de FAIENCES et de VERREBIES.

Nous avertissons également ceux qui tiennent des Maisons de Pension, à la campagne et ailleurs, que nous pouvons leur vendre, à des prix qui défient toute compétition, tout ce qu'il leur faut, en VAISSELLE et en COUPELLERIE D'ARGENT pour monter des établissements de 1ère classe.

RENAUD & CIE.,

24, rue St. Paul. Québec, 6 juin 1878.

A LOUER.

Un logement très confortable, 7 chambres, au No. 116, rue Richelieu, faubourg St. Jean. Prix modéré.

S'adresser au No. 113, rue Richelieu, ou 105, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 8 juin 1878.

UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D., Bible House, New-York City. 27 mai 1878-6m3fs

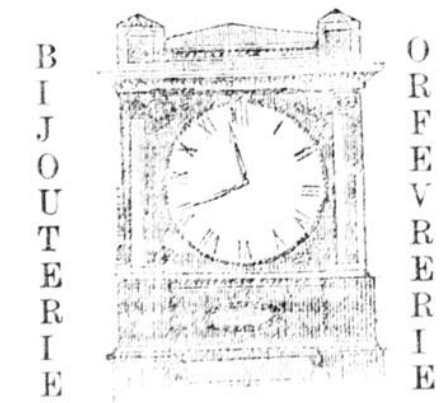
EMILE JACOT

No. 151, rue St. Joseph, St. Roch

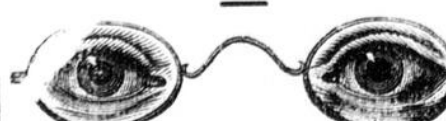
GRAND CHOIX

DE

MONTRES D'OR ET D'ARGENT EN TOUS GENRES



BIJOUTERIES et ORFÈVRES FINES PENDULES, ETC Spécialité de Bagues et Anneaux (Jong) de Mariage.



AGENT POUR LES CÉLÈBRES LUNETTES

L. BLACK & WILLSON

Venant d'être reçu un grand assortiment de Lorgnon et Lunettes.

SATISFACTION GARANTIE. Toutes les marchandises sont de première qualité, du dernier goût et au plus bas prix et l'on défie toute compétition.

E. JACOT, Bijoutier et Importateur de Montres, 151, rue St. Joseph, St. Roch, Vis-à-vis le jardin du presbytère.

Québec, 4 juin 1878.

POUR MESSIEURS

VENANT D'ARRIVER

AU BON MARCHÉ

Serge pour Habits \$1.55 et au-dessus.

Tweed tout laine 50 cents et au-dessus.

Chemises Blanches \$1.35 valant \$2.00.

Cols 3 plis en Toile 15 cents et au-dessus.

Chaussettes en Mérinos et en Coton 12c "

Camisoles et Caleçons 50 cents et au-dessus.

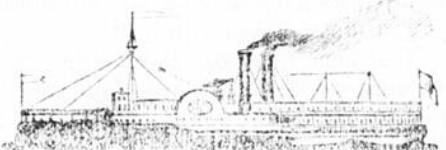
Cravates (Windsor) toute soie 27c "

Parapluies tout soie \$1.15 "

N. GARNEAU,

Ci-devant de la société Fyfe & Garneau

Québec, 7 juin 1878.



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LIGNE DE KAMOURASKA.

A commencer Samedi, le 29 courant, LE VAPEUR

"CLYDE"

laissera le Quai St. André à 7 heures A. M. les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Ile aux Grues, Cap St. Ignace, L'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et Kamouraska.

Au retour, il laissera Kamouraska à la marée montante, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M. les Lundis et Jendis.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 26 juin 1878.

GRANDE VENTE

DE

FAIËNCE, ETC.,

A LA

MAISON BILODEAU

55, RUE LA FABRIQUE

POUR 10 JOURS SEULEMENT

Pour enlever aux dames l'inconvénient d'assister à l'ENCAN, nous vendrons PRIVÉMENT, un grand assortiment de PORCELAINES, VERREBIES et POTERIES consistant en Vases, Porte-Fleurs, Ornaments, Service à Toilette, Verres de toute sorte, Vaiselle de Pierre, etc., etc.

Tout le stock doit être liquidé AUX PRIX D'ENCAN. Québec, 22 juin 1878.

EN MAGASIN!

Habillements d'Été pour Messieurs.

Vestes en Toile fantaisie depuis \$1.5 à 2.00

Vestes en Marseille Blanc 1.50 à 2.00

Vestes en Marseille Couleur 1.50 à 2.25

Vestes en Soie de fantaisie 2.00 à 3.00

Habits d'Alpaca couleur claire 1.50 à 3.75

Habits pur Alpaca noir 2.25 à 3.75

Habits Cordé Royal Lustré 4.50

Habits Tweed (sack coat) 2.00 à 8.00

Habits Toile de Foin 1.50 à 1.80

Habits Drill gris qualité sup. 4.0

Habits Drill blanc qualité sup. 4.25

Habillements Tweed éponge pour Messieurs 8.50 à 15.00

Habillements Toile pour garçons 1.50 à 1.80

Habillements Serge " 2.65 à 5.0

Habillements Tweed " 2.85 à 6.50

Habillements Diap " 4.50 à 9.00

Notre assortiment d'Habillements ci-haut mentionné est très complet et le plus grand partie ont été faits dans notre établissement durant l'hiver dernier, avec les meilleures étoffes et par la meilleure main-d'œuvre. Tous ces Habillements sont de coupe proportionnée pour bien faire.

Les ordres dans le Département des Tailleurs sont exécutés promptement et de première classe.

Vêtements de Dessous pour Messieurs et Articles de Mercerie en général en grande variété et de nouveau genre.

Nouvelle coupe de Chemises garantie pour bien faire et des meilleures étoffes employées pour Chemises de Messieurs.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 12 juin 1878.

A LOUER.

Plusieurs logements à proximité de l'Eglise et du Quai, à St. Laurent, Ile d'Orléans. S'adresser sur les lieux à

J. B. GOSSELIN, Marchand.

23 mai 1878.

SEWELL, GIBSON & AYLWIN

AVOCATS

CHAMBRES DE QUEBEC

119, rue St. Pierre, Basse-Ville

E. W. Leveson Sewell, W. C. Gibson,

T. C. Aylwin, L. B.

Québec, 3 juin 1878-1m

LE TOUR DU MONDE

Galop brillant par DESSAUX

Reçu de Paris et à vendre par

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, 25, rue St. Jean.

FEMMES ET FLEURS

Valse gracieuse par FISCHER

AVANT LE COMBAT

Fantaisie-marche par BATTMANN

FLEUR D'ESPOIR

Mélodie valse par KAUFFMANN

En vente chez

A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargnes.) Québec, 6 juin 1878.

ATTENTION.

DERY, ST. LAURENT & CIE.,

Encanteurs et Marchands à Commission

Seuls fabricants de Peinture Élastique

No. 41, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Élastique. Cette Peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché, elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement la recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les Toits, Hangars, Granges, Remises, Clotures, etc. Les toits des bâtisses de la Citadelle ont été peints avec cette peinture, et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puissance.

En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 par cent par jour sur la main-d'œuvre vu qu'elle est délayée prête à être employée.

Un gallon couvre 150 pieds.

Définissez-vous de la contrefaçon.

Des certificats des personnes qui ont employé cette peinture peuvent être vus à notre bureau.

Avances libérales sur consignation

DERY, ST. LAURENT & CIE. Québec, 21 mai 1878-3m

MUSIQUE.

TOUT NOUS DIT DESPÉRER

Par LUPÈS

Avec une grande collection d'autres nouvelles Chansons Françaises venant d'être reçues et à vendre par

R. MORGAN,

No. 28, rue la Fabrique. Québec, 18 mai 1878.

GLACE! GLACE!

Les personnes qui désirent souscrire pour de la GLACE pendant la saison d'Été, soit au mois ou pour la saison, sont priées d'envoyer leurs noms et adresses aussitôt que possible.

Des arrangements spéciaux seront faits avec les familles qui résident en dehors des Barrières.

JOHN MUSSON & CIE.,

En face du Bureau de Poste, Québec, 6 mai 1878-6m

CÉLÈBRE ONGUENT DE GRACE.

REMEDE CERTAIN pour les MALADES.



PRÉPARE PAR

Seth W Fowles & Fils